

## Rectorat : le maire et le député de Dieppe réagissent

Publié il y a 2 heures

Mise à jour 15:54

Le maire de Dieppe **Nicolas Langlois** et le député dieppois **Sébastien Jumel** ont réagi à la « fusion à marche forcée des académies de Caen et Rouen, qui marque l'amplification du mouvement de déménagement des territoires, enclenché avec la loi NOTRe ». Pour eux, c'est une nouvelle marque d'éloignement des centres de décision et d'abandon de certains territoires. Ils indiquent, dans un communiqué : « Après les régions, l'agence régionale de Santé, pôle emploi... C'est une nouvelle fusion à marche forcée qui est mise en œuvre cette fois dans les services de l'Éducation nationale. La confirmation des craintes soulevées par le départ, non remplacé, de la rectrice de Rouen Nicole Ménager en juillet dernier est effective : un décret publié au Journal Officiel confirme que les employés du Rectorat de Rouen travailleront pour un Recteur installé... à Caen. Denis Rolland, « super-recteur » de région Normandie, recteur de Caen, aura autorité sur l'académie de Rouen. »

Pourtant attendue, cette situation reste préoccupante pour le maire de Dieppe qui précise : « La grande machine à déménager les territoires, la loi NOTRe, continue son œuvre. Comme une grande majorité de la communauté éducative, je crains que ce regroupement ne permette pas une bonne prise en compte de tous les dossiers de l'académie de Rouen et d'une meilleure connaissance des personnels de l'Éducation nationale. »

Sébastien Jumel, dénonce « des économies en trompe-l'œil » et redoute déjà les mauvais coups, avec une direction éloignée des territoires, en particulier du nord de la Seine-Maritime. « Là comme ailleurs, la fusion ne signifiera pas nécessairement des économies. En revanche, ce sera à coup sûr un traitement des dossiers plus lointain et plus technocratique et, on peut le craindre, moins attentif aux établissements et aux personnels de l'académie de Rouen. » Un éloignement « qui conduit inévitablement à renforcer le sentiment d'abandon des habitants qui vivent dans ces territoires oubliés de la République. »

Les deux élus du territoire soulignent qu'ils resteront « vigilants pour que la réalité et les besoins de notre territoire soient pris en considération, pour que les projets et le développement de l'offre éducative et de formation soient accompagnés ».